

KIAMIKA



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE KIAMIKA**

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, secrétaire-trésorier/directeur général de la susdite municipalité, que lors de sa séance régulière du 11 novembre 2019, le conseil de la Municipalité de Kiamika a établi le calendrier de ses séances ordinaires pour l'année 2020. La tenue des séances ordinaires débutera à 19 h aux dates suivantes :

20 janvier (3 ^e lundi)	06 avril (1 ^{er} lundi)	13 juillet	13 octobre (2 ^e mardi)
10 février	11 mai	24 août (4 ^e lundi)	09 novembre
17 mars (3 ^e mardi)	08 juin	14 septembre	14 décembre

DONNÉ à Kiamika, ce treizième jour du mois de décembre de l'an deux mille dix-neuf.

**Marc-André Bergeron
Secrétaire-trésorier/
Directeur général**